



Synthèse

de la Commission Permanente « La ville en économie circulaire » présidée par Bordeaux au sein de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF),

organisée dans le cadre du Forum de l'économie sociale et solidaire
« Bordeaux Inventer Demain » du 24 et 25 novembre 2021 – Bordeaux
et

réalisée par Romain Allais, ingénieur de recherche à l'APESA (centre technologique au service des transitions) et Charlotte Bleunven, Ingénieur d'études pour l'AIMF

Retour sur la programmation de *Bordeaux Inventer Demain*

Dans le cadre de la Commission Permanente, « la ville en économie circulaire, présidée par Bordeaux au sein de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), deux journées de rencontres, ateliers et débats ont permis aux participants d'échanger et de construire les fondations d'un observatoire. Les maires et leurs représentants étaient les invités d'honneur d'un événement récurrent, l'évènement « Inventer Demain » mettant en lumière les projets existants dans un village des acteurs (14 acteurs locaux), des ateliers et tables rondes autour des thématiques suivantes.

« *Entreprendre et se financer dans l'ESS* » visait à informer les porteurs de projets des grandes étapes à penser pour devenir entrepreneur social. Des structures de la finance solidaire, du financement participatif, de l'incubation de projet ESS et de financement des petites entreprises intervenaient lors de cette table ronde : France Active Nouvelle Aquitaine (Audrey Jonas et Estelle Adrinikos), Jadoptunprojet.com (Camille Lenne), Bordeaux Mécènes Solidaires (Stéphanie Ioan), ATIS (Basile Boubert) et La Ruche Bordeaux (Elise Chenu). Le second atelier « *Travailler et s'engager dans l'ESS* » visait à donner des clefs pour s'inscrire dans un engagement associatif et entrer dans la famille des salariés de l'ESS. Intervenait ici, différents représentants : Mélanie Thuillier, co-directrice de la CRESS Nouvelle Aquitaine ; Sylvain Lepointeur, professionnel fondateur de la Conciergerie solidaire et de Monkey monk ; Yoann Labe, responsable en développement de projets à Wejob ; Luc Bernard, animateur insertion à l'Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement (IFAID) et Jérôme Troquereau Directeur régional de l'association dédiée au développement de l'Insertion par l'Activité Économique (INAE) sur les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

Monsieur Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux est intervenu pour réaffirmer son engagement et celui de la ville pour déployer l'ESS à grande échelle dans une démarche transformative de la société.

La troisième table ronde « *Redirection écologique des entreprises* » est revenue sur les limites des concepts de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ou de développement durable à l'ère de l'anthropocène et développait une nouvelle approche économique, conjuguant un renoncement conscient aux pratiques insoutenables et la réorientation des moyens vers les activités du futur. Alexandre Monnin (ESC Clermont-Ferrand), Yohann Didier (CRESS), Lucie Argeliès (La Table de Cana), Sophie Humbert et Guillaume Michel (Du vert dans les rouages) alimentaient les débats.

Les villes francophones, invitées d'honneur du forum des acteurs de l'économie sociale et solidaire *Bordeaux Inventer Demain* ont pu présenter des projets et bonnes pratiques locales sur leur territoire. Ainsi M. Lofti Ben Aïssa, conseiller municipal et Président de la commission du CIRIEC à Tunis (Tunisie), Mme Aminata Diop, Directrice du fond de Développement municipal de Dakar (Sénégal), M. Gouganou Kopieu, Directeur de l'institut d'économie circulaire d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et Mme Scarlett Zongo, Conseillère technique en charge du développement durable de Ouagadougou (Burkina Faso) ont apporté des éclairages importants sur les problématiques et enjeux locaux et les dispositifs mis en place pour y répondre. M. Jean-Baptiste Thony, conseiller municipal délégué à l'économie circulaire, au zéro déchet, à la propreté et la monnaie locale, auprès de Stéphane Pfeiffer, adjoint au Maire en charge de l'ESS et des formes d'économie innovante, est également intervenu pour alimenter les débats et insisté sur la nécessité de redonner une part d'informel à l'économie des pays du Nord.

La conférence « *Ressources naturelles et économie, l'impossible conciliation ?* » a permis d'échanger sur les alternatives, dont l'économie circulaire, pour construire des modèles économiques adaptés à un monde aux ressources limitées. Mme Soham Wardini, maire de Dakar est intervenue sur les initiatives de l'économie sociale et solidaire et d'économie circulaire dans sa ville de Dakar. Les intervenants locaux, Stéphane Pfeiffer (Adjoint au maire en charge de l'économie sociale et solidaire et des formes d'économie innovante), Marion Besse (IKOS) et Maud Caruhel (vice-présidente de la région Nouvelle-Aquitaine en charge de l'ESS et de l'économie circulaire) ont débattu des concepts, actions réalisées et besoins auxquels répondre pour le déploiement de ces modèles économiques.

Quelques mots de préambule

Tout d'abord, la question de l'échelle pertinente pour l'action a été un leitmotiv dans les échanges. Le besoin de développer et de consolider une économie de la proximité met en avant le rôle incontournable des villes et des métropoles dans le développement des économies sociales et circulaires. De plus, l'émergence de villes pilotes, accueillant des événements internationaux met en lumière les initiatives et contribue fortement à leur diffusion. Citons par exemple Dakar qui accueillera la 6^{ème} édition du Forum mondial de l'économie sociale et solidaire, en 2023 et deviendra la capitale mondiale de l'ESS 2023 ou Bordeaux, élue à la présidence du GSEF dont elle assurera le secrétariat pendant les 5 prochaines années. La ville apparaît donc un périmètre et une échelle pertinents pour l'action. Toutefois, face à la complexité des problèmes (exclusion sociale et lutte contre la pauvreté) ou leur échelle globale (réchauffement climatique ou raréfaction des ressources), il apparaît nécessaire d'agir en coordination avec les autres niveaux que sont les : quartiers, arrondissements, métropoles, départements, districts, régions, états et grandes institutions comme l'Union européenne, voire des acteurs globaux comme l'Organisation des Nations Unis (ONU), la banque mondiale ou le Fonds Monétaire International (FMI). Les approches transformatives de l'économie circulaire ou sociale et solidaire nécessitent donc cette approche globale, systémique et multi-niveaux. Les intervenants ont également souligné le besoin de changer d'échelle pour l'action et la tendance à l'internationalisation et à l'industrialisation de l'économie circulaire et de l'ESS.

Une question fondamentale a été soulevée tout au long des ateliers et particulièrement mise en avant dans le discours de M. Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux. Cette question est celle des finalités et du rôle des acteurs politiques. En effet, les problématiques discutées, bien que fortement dépendantes des particularités territoriales, sont transversales et partagées par les acteurs. Il s'agit effectivement de trouver des modalités de gestion des communs, de lutter contre l'épuisement des ressources et contre les inégalités et l'exclusion, de favoriser l'équité sociale et environnementale, l'accès au mieux consommer et enfin l'accès à des emplois de qualité, porteurs de sens. Finalement, il s'agissait d'affirmer et de trouver les moyens pour atteindre l'objectif de développement Humain dans le respect des limites planétaires.

Le débat politique démocratique doit être mené à différentes échelles et adapté aux spécificités des territoires, qu'ils soient bassins de vie, quartier, ville ou métropole pour construire conjointement les orientations de développement et de projets structurants. La gouvernance de ces projets et les initiatives des porteurs de projets doivent aussi être démocratique et inclusive. L'ESS et l'économie circulaire sont des moyens pour réaliser les objectifs de développement durable des sociétés.

Une part des discussions a également porté sur les liens entre économie circulaire et économie sociale et solidaire. Les uns considérant l'une incluse dans l'autre, d'autre comme les faces d'une même pièce de puzzle, d'autres encore comme des approches complémentaires devant être menées conjointement. Tous ont convenu que les deux modèles se nourrissent mutuellement. L'économie circulaire s'intéressant plus particulièrement aux questions environnementales et à l'objectif de respect des limites planétaires quand l'économie sociale et solidaire défend plus directement les objectifs de développement Humain et aux questions de gouvernance. Un tel changement de paradigmes rend donc nécessaire le fait de désapprendre les modes d'actions de l'économie conventionnelle et de son modèle marchand favorisant la concurrence et la rentabilité économique. La dépendance au sentier contraint les modalités d'actions pour le changement par les choix réalisés antérieurement en termes d'infrastructures ou de modèles de développement. En effet, la question de dénaturation des modèles d'économie circulaire ou sociale et solidaire a été discuté et différentes stratégies ont pu être discutées entre hybridation, imprégnation, coexistence ou redirection écologique et remplacement du modèle dominant.

Les thématiques à étudier

D'autres thèmes ont été abordés lors de la table ronde de l'AIMF et ont été soumis à discussion lors de la journée dédiée à l'animation de la commission permanente « la ville en économie circulaire » présidée par Bordeaux au sein de l'AIMF.

1. Ecosystème et mise en réseau

La question des conditions nécessaires pour faire réseau ou d'un écosystème a été discutée par les participants de la table ronde. Il a été réaffirmé la pertinence de l'échelle des villes et métropoles pour l'action car leurs élus, les techniciens et acteurs accompagnants partagent et construisent un socle de connaissance des acteurs, de leurs réseaux et des problématiques propres à leurs territoires. Un des rôles de la collectivité, sur la base de la connaissance des ressources matérielles et immatérielles de son territoire, serait de créer des conditions favorisant la coopération en instituant des temps et lieux d'interconnaissance des acteurs, hors des temps de projet à l'exemple de *Bordeaux inventer demain* ou des temps plus réguliers dédiés à un groupe d'acteurs intéressés par une même thématique (ex. gestion des déchets dans une ville circulaire). Ces temps moins formels peuvent favoriser l'émergence de projets nouveaux, construits entre acteurs, coopératifs et potentiellement moins soumis aux travers de la concurrence.

Il apparaît également important, pour les collectivités, d'être en capacité d'identifier certains acteurs reconnus et légitimes sur un territoire pour favoriser l'émergence de nouveaux projets. En effet, ces « parrains », par leur ancrage socio-économique et politique peuvent servir de facilitateurs pour l'émergence de nouveaux projets et la mise en réseau des porteurs. Il est toutefois nécessaire, encore une fois, d'être vigilant vis-à-vis de la mise en concurrence des nouveaux arrivants avec les acteurs historiques. Si les conditions de la coopération sont réunies, l'agglomération des compétences et des ressources des acteurs peut faire émerger des offres intégrées répondant à de nombreuses problématiques. La ceinture verte à Ouagadougou illustre le potentiel de telles coopérations entre acteurs publics, privés et habitantes en créant un réservoir écologique nourricier aux portes de la ville,

sortant les femmes de la précarité et de la pauvreté, et pouvant produire, à terme, une part de l'alimentation de la ville ou des supports pour l'éducation.

2. Professionnalisation et capacités

La question des écosystèmes coopératifs, du rôle des villes dans leur émergence et leur développement revient à poser un objectif d'amélioration des capacités collectives. Il a été également question des capacités individuelles des porteurs de projets ou des personnes vulnérables. En effet, l'économie sociale et solidaire a été décrite comme un moyen de capacitation, d'autonomisation des individus. Les dispositifs mis en place dans les villes témoin de l'AIMF couvrent l'identification des personnes, porteurs potentiels, leur formation et l'accompagnement de leur projet. Nous constatons ici, qu'au-delà des apports financiers et foncier, la collectivité peut apporter la somme de ces compétences et de celle de ses partenaires pour la réussite des projets. Il est apparu également que la professionnalisation est un élément essentiel pour le travail dans l'économie sociale et solidaire car le fort engagement peut être basé sur une vision idéalisée, un fantasme de ce que pourrait être ce travail et peut mener à un surinvestissement voire des situations de *burn out*. Il est apparu également indispensable, pour les pays du Nord d'apprendre, de réapprendre, se réapproprier, réinventer des gestes et pratiques que la société de la profusion a marginalisé. La réparation ou le réemploi impliquent des transformations majeures tant dans les systèmes de production que dans les pratiques d'achats et de consommation que dans les filières existantes de traitement. Le double mouvement de désapprentissage et de formation permettra de casser les dynamiques et dérives de l'économie conventionnelle. Pays du Nord et du Sud devront identifier et traiter conjointement des problématiques particulières pour apprendre les uns des autres.

3. Gouvernance et participation

La question de la gouvernance est un élément central des transformations attendues. En effet, les modes de coordination entre acteurs, de la collaboration à la coopération, les gouvernances démocratiques, participatives, les principes de transparence, de redevabilité... sont autant d'éléments appropriés par les acteurs des villes pour initier, accompagner ou maintenir des dynamiques collectives qui répondent aux enjeux communs. Le double mouvement d'intégration des acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire dans les processus de décision des collectivités pour la construction des orientations politiques d'une part et l'intégration des collectivités dans la gouvernance et les orientations des porteurs de projets d'autre part, est à consolider. Pour cela, différents dispositifs ont été évoqués, le statut de Société Coopérative Intérêt Collectif (SCIC) ou la constitution d'assemblées citoyennes.

4. Financements et financiarisation

L'une des problématiques liées au financement des économies alternatives, est liée à la nécessaire prise de risque des acteurs dans le secteur de l'ESS et de l'économie circulaire qui est moindre que dans le secteur classique, ce qui est à la fois une force par exemple en tant de crise (peu d'acteurs de l'ESS ont été impactés nous expliquait Mélanie Thuilier co-directrice de la CRESS Nouvelle Aquitaine) mais qui peut représenter aussi une vulnérabilité face au modèle économique dominant.

Alors que les collectivités françaises font face à des restrictions budgétaires comme l'a évoqué M. Stéphane Phieffer, adjoint au Maire à la ville de Bordeaux en charge de l'ESS et des économies innovantes, cela n'est pas sans impact sur le subventionnement des projets alternatif. Marion Besse, Coordinatrice du projet Ikos à Bordeaux, nous a fait part de l'accroissement de la mise en concurrence des acteurs de l'ESS. Se pose par exemple, la question de l'éligibilité des uns par rapports aux autres face aux appels à projet et de la temporalité qui n'est pas toujours en adéquation avec les

projets des économies alternatives. Comme tout modèle économique, l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire ne peuvent se développer sans la sécurité et la régularité des apports financiers.

Il revient en effet aux créanciers de prendre leur part de risque, qu'il s'agisse du secteur public ou privé, en ayant recours aux innovations financières. Accompagner et soutenir l'ESS et l'économie circulaire est crucial, c'est pourquoi tous les soutiens financiers des acteurs publics, notamment les villes, sont nécessaires : appels à projets, bourses, aides aux crédits, adaptation des passations des marchés publics, etc. Les villes Sud, que ce soit Dakar, Tunis ou Abidjan ont montré leur expertise pour encourager les initiatives alternatives : budget spécifique dédié au secteur de l'ESS, fonds de garantie, fonds de dotation, monnaie locale, budget participatifs, fiscalité propre...

Quant à l'évolution de la sphère bancaire, elle est loin d'être suffisante et ne répond pas toujours à l'objectif majeur de ces économies alternatives qui est de s'adapter à un contexte économique et social d'un territoire. Pour M. Lofti Ben Aissa, Conseiller municipal et Président de la Commission ESS du CIRIEC à Tunis, les banques ont des difficultés pour trouver place dans cet environnement changeant. Elles peuvent sous-évaluer le potentiel économique de ces alternatives au modèle classique et reculer face à la complexité. Pourtant des alternatives existent comme nous l'a évoqué la ville de Nouakchott : banques coopératives, micro-crédits, recours à des financements internationaux, etc.

L'ESS permet aussi de penser autrement la financiarisation des acteurs de l'ESS comme l'a expliqué Madame Sophie Humbert, vice-présidente du cabinet de conseil en transition écologique « Du vert dans les rouages » sur la base d'une réciprocité et d'une redistribution plus équitable des richesses que dans le modèle marchand. Sylvain Lepointeur, président fondateur de la conciergerie solidaire parlait de fertilisation du modèle conventionnel.

5. Réglementation et exemplarité

Pour encourager ces financements, un environnement favorable est donc indispensable, tant économique que réglementaire et sanitaire. Face à l'accroissement des besoins sociétaux et à la raréfaction des ressources, l'effet ciseau impose d'inventer de nouveaux modèles socio-économiques. L'hybridation devient progressivement un choix stratégique. L'émergence de solutions pertinentes au travers de démarches apprenantes est de plus en plus reconnue. Par exemple, dans le cadre de l'économie circulaire, il est important que les réglementations obligent à prendre en compte tous les coûts de production, y compris les pollutions et les coûts sanitaires indirects pour que l'incinération, solution rapide mais problématique, soit évaluée à son juste coût face à des solutions de recyclage.

On a constaté que beaucoup de projets émergent mais que l'accompagnement au niveau du cadre légal est insuffisant. Pour autant, l'engagement des Maires pour établir un cadre réglementaire en soutien à cette économie sociale et solidaire et circulaire est essentiel, c'est ce que nous a montré la ville de Tunis par l'instauration d'une loi ESS et la ville de Dakar, future capitale qui accueillera le forum mondial de l'ESS en 2023. Mais M. Jean-Baptiste Thony, conseiller municipal à la ville de Bordeaux, rappelait que les villes doivent tenter de préserver une part d'informalité, et se nourrir aussi des expériences d'économie informelle en Afrique.

Il est également nécessaire de penser un cadre légal pour permettre aux villes de surmonter les freins juridiques qui ne permettent pas d'employer l'économie circulaire dans les marchés publics. En effet, il est bien de soutenir les acteurs de l'ESS mais il est encore mieux de faire preuve d'exemplarité au sein des services publics. Cela permettra d'améliorer la capacité des collectivités en matière d'économie alternative.

Éléments de travail pour le déploiement de l'Observatoire AIMF sur l'économie circulaire

L'ambition de Bordeaux inventer demain, visait aussi à présenter les éléments constitutifs pour la mise en place d'un observatoire pour le réseau des Maires de l'AIMF dans le cadre de la Commission permanente « La ville en économie circulaire ». L'idée étant de lancer le programme à venir de la commission avec l'ensemble des maires et représentants présents. Certains points ont pu être évoqué sur le rôle de cet incubateur pour répondre aux besoins identifiés :

1. Un laboratoire des bonnes pratiques pour les collectivités

Il s'agira de clarifier tout d'abord les concepts de ces deux économies et de les partager. Car les concepts ne cessent d'évoluer, les Maires devront être proactif en matière de veille sur les évolutions des enjeux de ces économies du quotidien. Les membres devront aussi étudier l'efficacité des dispositifs.

Son rôle serait aussi d'être une boîte à outils / boîte à idées issus des expériences bonnes ou mauvaises, qui sont menés sur les territoires. Souvent même nos expériences les plus malheureuses sont des expériences utiles pour les autres afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs. En se nourrissant des expériences vécues par ses villes membres, l'AIMF sera une force de proposition au niveau des institutions pour faire passer un certain nombre de messages sur l'ESS et l'EC.

Ce laboratoire permettrait aussi de faire l'inventaire des modalités d'accompagnement et d'encadrements des acteurs de ces économies de proximité : cadre légal, financements et blocages rencontrés. L'efficacité des dispositifs devra être assuré en prenant en compte les réalités de chaque territoire.

2. Un réseau de mise en compétences des villes sur ces économies durables

Un plaidoyer pour donner plus de compétences et de possibilité d'action aux villes sur le thème de l'ESS et de l'EC est donc primordial pour aborder la question suivante : Quel rôle et quel engagement des Maires sur le plan financier, législatif et en matière de ressources et d'ingénierie est nécessaire pour soutenir ces économies parallèles ? Quelle législation pour faciliter le développement de l'ESS et l'économie circulaire ? Il s'agit de communiquer sur le partage d'une vision commune.

En effet, les villes pourraient échanger sur l'appropriation et l'intégration de ces économies résilientes au sein de leur propre service public et sur le soutien aux filières innovantes. En effet des études pourraient être menées sur les capacités des villes sur ces économies innovantes. Ce support de communication, permettrait de mettre en lumière les engagements des villes en matière d'ESS et d'EC.

3. Une plateforme d'échange et de coopération

L'AIMF, réseau global de référents locaux, pourrait au travers de la programmation de sa Commission permanente œuvrer pour une internationalisation de l'économie sociale et solidaire et circulaire en se nourrissant des initiatives locales ici et là dans le monde et en coorganisant avec les villes membres de la Commission, des rencontres sur les thèmes suivants : lien ESS/EC, cadre légal et économie informelle, indicateurs...